

**RAPPORT FINAL DES SESSIONS DE MATINEE DE VULGARISATION  
DES ENGAGEMENTS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE EN  
LIEN AVEC L'EDUCATION SEXUELLE COMPLETE AUPRES DES  
LEADERS, RESPONSABLES DES ORGANISATIONS, CLUBS ET  
MOUVEMENTS DES JEUNES ORGANISEES A KINSHASA, KIKWIT &  
MATADI AVEC L'APPUI DE MSI RDC**



# **PLAN DE PRESENTATION**

## **1. INTRODUCTION**

## **2. RAPPEL DES OBJECTIFS**

- 2.1. Objectif General
- 2.2. Objectifs Spécifiques

## **3. METHODOLOGIE**

## **4. DEROULEMENT DE L'ACTIVITE PROPREMENT DITE**

- 4.1. Phase Préparatoire
- 4.2. Phase de mise en œuvre proprement dite

## **5. RESULTATS OBTENUS**

- 5.1. Résultats obtenus
- 5.2. Engagements pris par les décideurs (autorités, PTS et OSC)

## **6. CONCLUSION**

- 6.1. Conclusion
- 6.2. Recommandations

## **INTRODUCTION GENERALE.**

---

Dans le cadre de contribuer à la vulgarisation des documents normatifs et réglementaires en rapport avec les Droits sexuels et Reproductifs des Adolescents et Jeunes (DSSRAJ) précisément les Engagements de l’Afrique de l’Ouest et du Centre en lien avec l’Education sexuelle Complete ; il s’est tenu respectivement dans trois (3) provinces de la RDC à savoir Kinshasa , le 21 Octobre 2024 ; à Kikwit / Province de Kwilu , le 25 Octobre 2024 ainsi à Matadi/ Province de Kongo – Central le 12 Novembre 2024 ; une série des sessions de Matinée de vulgarisation des Engagements de l’Afrique de l’Ouest et du Centre en lien avec l’Education Sexuelle Complete auprès des leaders , responsables des Organisations des jeunes avec l’appui Technique et Financier de MSI RDC.

Lesdites sessions avaient pour but global d’améliorer le niveau des connaissances des leaders, responsables des organisations des jeunes sur les Droits sexuels et Reproductifs avec un focus sur les Engagements de l’AOC en lien avec l’Education Sexuelle Complete afin qu’ils soient en mesure de prendre des engagements concrets et faire des déclarations en faveur des DSSR

Au total, pour l’ensemble des provinces, les personnes ci – après avaient pris part aux différentes sessions :

- Président de CNDH (Commission Nationale de Droits de l’Homme)
- 3 Ministres Provinciaux de la santé
- 2 Maires de la ville (Kikwit et Matadi)
- 1 Directeur de PNSA (Kinshasa) et 2 coordonnateurs Provinciaux PNSA (Kikwit et Matadi)
- 1 Directeur EVF (Kinshasa) et 2 Ministres Provinciaux Genre & Education (Kikwit & Matadi)
- 10 Bourgmestres (6 pour Kikwit et 4 pour MATADI)
- 25 Conseillers communaux (Kikwit et Matadi)
- 67 PTFS
- 300 Leaders, responsables des organisations des jeunes avaient pris part auxdites sessions

## **RAPPEL DES OBJECTIFS**

---

### **OBJECTIF GENERAL**

Contribuer à la vulgarisation des documents normatifs et réglementaires en lien avec les Droits sexuels et Reproductifs précisément les Engagements de l’Afrique de l’Ouest et du Centre en rapport avec l’Education sexuelle Complete auprès des leaders , responsables des organisations des jeunes de trois provinces de la RDC ( Kinshasa – Kikwit et Matadi)

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Echanger avec 300 Leaders, responsables des organisations, clubs et Mouvements des jeunes dans trois provinces de la RDC (Kinshasa – Kikwit et Matadi) ;
- Obtenir des déclarations et/ou engagements des leaders des organisations des jeunes en faveur des DSSR dans les trois provinces (Kinshasa – Kikwit et Matadi) ;
- Vulgariser les documents normatifs et réglementaires en lien avec les DSSR (Engagements de l'OAC, Protocole de Maputo et Arrêté Ministériel portant offre des services PF) auprès de 300 Leaders responsables des associations des jeunes dans les trois provinces de la RDC ;
- Partager en version électronique les documents normatifs avec les responsables des associations des jeunes dans les trois provinces ;
- Promouvoir l'appropriation communautaire des documents normatifs et réglementaires auprès des autorités et PTF dans les trois provinces (Engagements de l'OAC, P.M et la loi sur la PF) pour assurer une mise en œuvre efficace.

## **STRATEGIE & METHODOLOGIE**

---

Les sessions de Matinée de vulgarisation des Engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en lien avec l'Education Sexuelle Complete (AOC) au niveau de trois provinces (Kinshasa, Kikwit et Matadi) ont permis aux différentes parties prenantes d'améliorer leurs niveaux de connaissances sur la Santé et Droits sexuels et Reproductifs (SDSR) en général et en particulier sur l'Education Sexuelle Complete.

Pour sa réussite au niveau de chaque province, chaque session de matinée de vulgarisation a connu deux grands temps forts : la phase préparatoire et la phase de mise en œuvre de l'activité proprement dite.

L'approche méthodologique utilisée pendant l'activité était :

- Exposés en PowerPoint ;
- Echanges : Questions – Réponses
- Distribution des copies des documents normatifs et Règlementaires (Engagements de l'AOC, PM et la loi sur la PF)

## **DEROULEMENT DE L'ACTIVITE PROPREMENT DITE**

---

Pour chaque Province, la session de Matinée de vulgarisation des Engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en lien avec l'Education Sexuelle Complète auprès des leaders, responsables des organisations des jeunes, s'est déroulé en deux (2) phases ci-après :

- La phase préparatoire ;
- Et la phase de mise en œuvre de l'activité proprement dite.

## PHASE PREPARATOIRE

Cette phase a consisté à :

- Identifier 50 Organisations, clubs et Mouvements des jeunes œuvrant dans le domaine de SSR ou autre pour prendre part à l'activité par Province (Kinshasa, Kikwit et Matadi) ;
- Entrer en contact par appels et mails avec les responsables desdites organisations pour identifier 2 de leurs membres (Techniciens) à prendre part à l'activité
- Elaborer et finaliser les TDR ;
- Dresser la base des données des participants
- S'assurer que tous les participants soient informés de la tenue de l'activité
- Organiser une réunion pédagogique préparatoire avec l'équipe technique de l'activité constitué des experts au niveau de chaque province.

## PHASE DE L'ACTIVITE PROPREMENT DITE

### A. KINSHASA

Pour la ville de Kinshasa, l'activité de Matinée de vulgarisation des Engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en lien avec l'Education Sexuelle Complete auprès des leaders, responsables des organisations des jeunes s'est tenue en date du 21 Octobre 2024 de 09h00' à 13h00 au sein du Bâtiment Administratif du Ministère de l'Intérieur dans la salle GARAMBA.



Figure 1 : Matinée de vulgarisation des Engagements de l'OAC à Kinshasa

Elle avait pour but de contribuer à améliorer le niveau des connaissances des différentes parties prenantes, précisément les leaders des organisations des jeunes de Kinshasa sur la santé et Droits sexuels et Reproductifs avec un accent particulier sur l'Education Sexuelle Complete tel que prôné par les Engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre que les différents gouvernements africains ont signés en avril 2022 au Congo – Brazzaville.

Elle a connu la participation de :

- Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ;
- Ministre Provincial de la Santé : 1 personne

- Directeur de PNSA : 1 personne
- Directeur d'EVF : 1 personne
- PTFS : 15 personnes (UNFPA RDC, MSI, DKT, PATHFINDER, MDM, ASF, SANRU, CAFCO, ABEF- ND, TULANE, ENGENDERHEALTH)
- Leaders, responsables des OSC des jeunes : 100 personnes.

## B. KIKWIT / KWILU

Pour la ville de Kikwit dans la province de KWILU, la matinée de vulgarisation des Engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en lien avec l'Education Sexuelle Complete auprès des leaders, responsables des organisations des jeunes s'est tenu en date du 25 Octobre 2024 dans la grande salle du Grand Hôtel de Kikwit.



Figure 2 : Matinée de vulgarisation des Engagements de l'OAC à Kikwit

Elle a connu la participation de :

- Madame le maire de la ville : 1
- Ministre Provincial de la Santé : 1 personne
- Coordonnateur Provincial de PNSA : 1 personne
- Chef de division d'EVF : 1 personne
- PTFS : 10 personnes (PNMLS, UCOP+, PATHFINDER, SANRU, CAFCO, ABEF- ND, ASF, UNFPA RDC)
- Leaders, responsables des OSC des jeunes : 100 personnes

### C. MATADI/ KONGO – CENTRAL

Pour la ville de Matadi dans la province du Kongo – Central, la matinée de vulgarisation des Engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en lien avec l'Education Sexuelle Complete auprès des leaders, responsables des organisations des jeunes s'est tenue en date du 12 Novembre 2024 dans la grande salle des conférences Victoria.



Figure 3 : Matinée de vulgarisation des Engagements de l'OAC à Matadi

Toutes ces sessions de matinée de vulgarisation au niveau de trois provinces, ont connu deux grands temps forts :

- La phase d'ouverture de l'activité constituée uniquement des discours
- Et la phase des présentations en PowerPoint.

## A. PHASE D'OUVERTURE DE L'ACTIVITE

Cette phase était exclusivement marquée par les différents discours et mots prononcés par les hautes de l'activité selon qu'il s'agit d'une province à une autre.



Figure 4 : Discours d'ouverture du Ministre Provincial de la Santé, Ville de Kinshasa

## B. PHASE DE PRESENTATION EN POWERPOINTS

Cette phase était essentiellement constituée des différents présentations PowerPoint par les experts des différents départements du Ministère de la Santé (PNSA), du Ministère de l'Education (EPST/EVF), et des autres institutions en charge des droits humains selon qu'il s'agit d'une province ou d'une autre.

Il s'agit notamment des présentations suivantes :

- Présentation sur les principaux problèmes des jeunes en SSR ainsi que la loi cadre sur la Santé Publique (**PNSA**)
- Présentation sur les Engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en rapport avec l'Education Sexuelle Complete (**EPST/ EVF**)
- Présentation sur le Protocole de Maputo (Article 14 Al 2.C) – (IYAFP RDC & autres)

## 1. PRESENTATION SUR LES PRINCIPAUX PROBLEMES DES JEUNES EN SSR & SUR LA LOI CADRE DE 2018

La présentation sur les principaux problèmes des jeunes en Santé sexuelle et Reproductive couplée à celle de la loi cadre de santé Publique de 2018, était faite par le Directeur du Programme National de Santé de l'Adolescent (PNSA).



En prenant la parole, celui – ci a expliqué que la RDC est majoritairement constituée d'une population jeune (32% EDS 2023 – 2024), Et cette population jeune est souvent victime de plusieurs problèmes en SSR notamment par manque d'accès à l'information et aux services SSR de qualité.

Parmi ces problèmes, nous citons notamment : les grossesses précoces et non désirées ;

Les mariages d'enfants, la précocité des rapports sexuels, les violences sexuelles et celles basées sur le Genre et l'accessibilité aux services de SSR.

- **LES GROSSESSES PRECOCES & NON DESIREES** : En ce qui concerne, les grossesses précoces et non désirées, la RDC enregistre l'un des taux de grossesses d'adolescentes le plus élevé au monde : 33 % des femmes ont accouché avant l'âge de 18 ans, et 6 % des adolescentes avant l'âge de 15 ans. Ces grossesses entraînent des risques importants pour la santé et constituent la première cause de décès chez les adolescentes et jeunes femmes. Elles contribuent par ailleurs aux abandons scolaires et à la rupture sociale.
- **UNIONS DE FAIT ET MARIAGES D'ENFANTS, PRECOCES ET FORCÉ** : En dépit de grandes disparités et de progrès considérables depuis 1990, plus d'une fille sur sept est mariée à l'âge de 14 ans ou avant, La RDC est l'un des dix pays ayant la plus forte prévalence de mariages d'enfants, précoces et forcés. Le fait d'être mariée jeune est associé à une utilisation réduite des moyens de contraception modernes, à une fécondité plus élevée, à une mortalité maternelle plus importante, et à la déscolarisation
- **PRECOCITÉ DES PREMIERS RAPPORTS SEXUELS** : En RDC l'âge médian aux premiers rapports sexuels pour les filles est de 17 ans. Ce pourcentage est similaire à celui des garçons.
- **NOUVELLES INFECTIONS À VIH, ET CONNAISSANCES SUR LE VIH** : L'infection à VIH est en augmentation au sein des adolescents et jeunes. Les adolescentes sont plus exposées à un risque d'infection à VIH. Le niveau de connaissance sur le VIH et le SIDA chez les adolescents, filles comme garçons, reste extrêmement faible : seuls

24 % des garçons et 22 % des filles de 15 à 19 ans disposent de connaissances complètes sur le VIH et le SIDA.



Figure 6 : Présentation sur les principaux problèmes des jeunes en SSR et la loi cadre

Il a conclu sa présentation par une brève sensibilisation sur la loi cadre de santé publique de 2018 qui est la loi n°18/035 du 13 Décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la Santé Publique.

Laquelle loi vient d'apporter deux grandes innovations en matière de Planification Familiale. En ce qui concerne les jeunes, l'innovation est portée à l'article 81 qui stipule : « **Toute personne en âge de procréer peut bénéficier, après avoir été éclairé, d'une méthode de contraception réversible ou irréversible sur consentement libre. En cas de contraception irréversible, le consentement est écrit, après avis de trois médecins et du psychiatre** »

**LOI N° 18/035 DU 13 DECEMBRE 2018  
FIXANT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX  
RELATIFS A L'ORGANISATION DE LA  
SANTE PUBLIQUE**

**Article 81**

Toute personne en âge de procréer peut bénéficier, après avoir été éclairé, d'une méthode de contraception réversible ou irréversible sur consentement libre.

En cas de contraception irréversible, le consentement est écrit, après avis de trois médecins, et du psychiatre.

De cette présentation, s'en est directement suivi celle en rapport avec les Engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en lien avec l'Education Sexuelle Complete

**PRESENTATION SUR LES ENGAGEMENTS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE EN LIEN AVEC L'EDUCATION SEXUELLE COMPLETE**

La présentation sur les engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en lien avec l'Education Sexuelle Complete était faite par le Directeur de la Direction d'EVF.

Elle a consisté à présenter et à expliquer à toutes les parties prenantes l'importance des différents engagements pris par les gouvernements Africains qui visent à apporter des solutions efficaces aux différents problèmes de santé Publique dont font face les jeunes. Il s'agit entre autre des problèmes des : IST/VIH – SIDA, des grossesses précoces et non désirés, des rapports sexuels précoces, des mariages précoces, des violences sexuelles basées sur le Genre et tant d'autres problèmes.

Parmi, les engagements pris nous avons notamment :

Les Etats s'engagent :

#### **À SOUTENIR DES PRINCIPES D'ACTION TRANSVERSAUX EN TRAVAILLANT POUR :**

- L'implication de l'ensemble des parties prenantes et l'engagement communautaire
- Le dialogue intergénérationnel et la déconstruction des tabous
- La mise en place d'espaces conviviaux, sûrs et inclusifs d'échanges pour favoriser la participation des enfants et des jeunes
  
- Renforcer les dispositifs de suivi et d'évaluation des engagements et assurer un recueil et un traitement qualitatif des données en impliquant la société civile, les jeunes et le monde de la recherche ;
- Garantir la mise à disposition des fonds nécessaires pour financer la mise en œuvre de l'Engagement

#### **- EN FAVEUR DES :**

- **Programmes complets d'éducation et d'information, avec un regard attentif à :**
  - Leur portée et leurs caractéristiques
  - Les capacités et la formation des enseignantes
  - Services de santé sexuelle et reproductive (SSR), en cherchant à articuler éducation et santé
  - Adapter les services de SSR aux besoins des adolescents, garçons et filles, et des jeunes ; développer des services efficaces et efficients





Figure 7 : Présentation sur les Engagements de l'AOC

## PRESENTATION SUR LES DISPOSITIONS DU PROTOCOLE DE MAPUTO EN LIEN AVEC L'AVORTEMENT SECURISE (Art 14 al 2.C)

La dernière présentation de la journée était faite par la Commissaire Nationale en charge des Droits Humains au sein de la CNDH.



Elle a consisté avant tout à passer en revue et à expliquer toutes les dispositions pertinentes reprises dans diverses lois congolaises en lien avec la santé de la Reproduction en commençant par le code pénal congolais , livre II qui aborde la question de la contraception et des avortements à travers ses articles (165 , 166 et 178) ; le code de déontologie Médicale de 1973 qui aborde également la même question tout en se focalisant sur l'avortement à son (article 32) ; la loi-cadre sur la santé de publique de 2018.

Celle -ci a conclu son exposé par présenter et expliquer la charte des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes en Afrique connu communément sous le nom du « Protocole de Maputo » précisément à son article 14 al 2.C qui énumère les conditions de fond dans lesquelles un avortement sécurisé peut être autorisé en RDC :

- En cas de viol
- En cas d'inceste
- En cas d'agressions sexuelles
- Lorsque la grossesse met en danger la santé physique et mentale de la mère ou du fœtus ;
- Lorsque la grossesse met en danger la vie de la mère ou du fœtus.

En dehors de conditions de fond édictées par le Protocole de Maputo, celle – ci a précisé, pour qu'il y'ait un avortement sécurisé en RDC, on doit aussi tenir compte de 3 conditions de forme

prévues dans les Normes et Directives des Soins Complets d'Avortements Centrés sur la Femme élaborées par le Ministère de la Santé Publique à travers le PNSR

Il s'agit notamment du fait que l'avortement doit être :

- Pratiquer par un prestataire formé et qualifié ;
- Fait dans un établissement reconnu officiellement par la Division Provinciale de la Santé ;
- Respecter les normes édictées par l'OMS

## RESULTATS OBTENUS

---

De manière générale, les résultats globaux ci -après ont été obtenus au niveau de trois provinces (Kinshasa, Kikwit et Matadi) :

- 300 Leaders, responsables des organisations des jeunes ont participé aux échanges sur les DSSR en raison de 100 par Province ;
- Des déclarations et des engagements des jeunes et des autorités du niveau Provincial en faveur des DSSR sont faits ;
- Les documents normatifs et réglementaires en lien avec les DSSR sont vulgarisés auprès de 300 Leaders responsables des associations des jeunes à Kinshasa
- Les documents normatifs ont été partagés en version électronique avec les responsables des associations des jeunes à Kinshasa, Kikwit et Matadi ;
- La Promotion voire l'appropriation communautaire des documents normatifs et réglementaires auprès des autorités de Kinshasa (Engagements de l'AOC, P.M et la loi sur la PF) pour assurer une mise en œuvre efficace.
- Les autorités de trois provinces sont appropriées des documents normatifs et réglementaires en rapport avec les DSSR

## QUELQUES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES DIFFERENTES PARTIES PRENANTES

---

Dans le cadre de cette série des sessions de Matinée de vulgarisation des Engagements de l'OAC en lien avec l'Education Sexuelle Complete auprès des leaders des organisations des jeunes dans les trois provinces ; une série des engagements ont été pris par les autorités locales et les leaders des organisations des jeunes et ce par province. Il s'agit notamment de :

### 1. KINSHASA

- Engagement du Ministre Provincial de la Santé, ville de Kinshasa
- Engagement du Directeur d'EVF
- Engagements des leaders des organisations des jeunes

#### A. ENGAGEMENT DU MINISTRE PROVINCIAL DE LA SANTE

Le Ministre Provincial de la Santé, ville de Kinshasa a pris au nom du gouvernement Provincial, l'engagement : « **d'appuyer et accompagner la vulgarisation des Engagements de l'AOC en lien avec l'Education Sexuelle Complete sur toute l'étendue de Kinshasa d'une part et d'autre part d'impliquer les autres ministères Provinciaux qui traitent de la question de la jeunesse à accompagner ce genre d'action jusqu'à l'atteinte des objectifs étant donné que le gouvernement congolais avait déjà signé au mois d'avril dernier à Brazza -ville , lesdits engagement** »

## **B. ENGAGEMENT DU DIRECTEUR D'EVF**

Le Directeur d'EVF, représentant le SG de l'EPST a pris l'engagement de : « **continuer à mener le plaidoyer auprès du Ministre de l'EPST pour que l'Education Sexuelle Complete soit complètement dispensé dans tous les Etablissements scolaires public, Privé et confessionnel de la RDC d'une part mais aussi qu'il y'ait un budget disponible destiné à renforcer les compétences des enseignants sur l'Education Sexuelle Complete** »

## **C. ENGAGEMENTS DES LEADERS, RESPONSABLES DES ORGANISATIONS DES JEUNES**

Quant à eux, les leaders, responsables des organisations, clubs et Mouvements des jeunes ont pris les engagements de :

- Poursuivre la vulgarisation desdits engagements dans leurs communautés respectives en organisant des sessions de restitution auprès de leurs pairs ;
- S'impliquer d'avantage au niveau communautaire pour que ces engagements deviennent une réalité
- D'intensifier les sessions de sensibilisation et d'information sur les Engagements de l'AOC en lien avec l'Education Sexuelle complète au niveau communautaire auprès des jeunes et des femmes
- Participer pleinement aux actions liées à la vulgarisation des engagements de l'AOC en lien avec l'ESC, Protocole de Maputo et autres notamment à travers le NTIC et autres mécanismes

## **2. KIKWIT / KWILU**

- Engagement du Madame le maire de la ville de Kikwit
- Engagements des leaders des organisations des jeunes

### **A. ENGAGEMENT DE MADAME LE MAIRE DE LA VILLE DE KIKWIT**

Madame le Maire de la ville de Kikwit a pris au nom du gouvernement de la ville l'engagement : « **d'appuyer et accompagner les organisations des jeunes de Kikwit dans la vulgarisation des engagements de l'OAC en lien avec l'ESC sur toute l'étendue de la ville d'une part, et d'autre part d'organiser des sessions de restitution pour impliquer d'autres autorités provinciales** »

### **B. ENGAGEMENTS DES LEADERS, RESPONSABLES DES ORGANISATIONS DES JEUNES**

Quant à eux, les leaders, responsables des organisations, clubs et Mouvements des jeunes ont pris les engagements de :

- Poursuivre la vulgarisation desdits engagements dans leurs communautés respectives en organisant des sessions de restitution auprès de leurs pairs ;
- S'impliquer d'avantage au niveau communautaire pour que ces engagements deviennent une réalité

- D'intensifier les sessions de sensibilisation et d'information sur les Engagements de l'AOC en lien avec l'Education Sexuelle complète au niveau communautaire auprès des jeunes et des femmes ;
- Participer pleinement aux actions liées à la vulgarisation des engagements de l'AOC en lien avec l'ESC, Protocole de Maputo et autres notamment à travers le NTIC et autres mécanismes

### **3. MATADI**

- Engagement du Directeur d'EVF
- Engagements des leaders des organisations des jeunes

#### **A. ENGAGEMENT DU MINISTRE PROVINCIAL DE LA SANTE**

Le Ministre Provincial de la Santé, ville de MATADI a pris au nom du gouvernement Provincial, notamment l'engagement :

- **D'accompagner les associations et organisations des jeunes dans les sessions de restitution et d'information sur la SSR pour que les jeunes de MATADI puissent avoir et mener une vie sexuelle saine et responsable ;**
- **S'impliquer activement pour faire de la question de la SSR, l'une des questions prioritaires du gouvernement provincial en créant des centres conviviaux des jeunes à MATADI,**
- **De créer une ligne budgétaire santé de la reproduction pour les jeunes au niveau du budget Provincial**
- **De mettre au cœur des actions gouvernementales de la Province de Kongo – Central, la question de la Santé et Reproductive pour les jeunes**

#### **B. ENGAGEMENTS DES LEADERS DES ORGANISATIONS DES JEUNES**

- Organiser les sessions de restitution auprès de leurs pairs dans la communauté
- Multiplier les sessions de sensibilisation sur l'ESC à travers les conférences et les réseaux sociaux
- Participer aux sessions de vulgarisation desdits engagements via le NTIC et autres.

### **CONCLUSION & RECOMMANDATIONS**

---

Les sessions de Matinée de vulgarisation des Engagements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en lien avec l'Education sexuelle Complète ainsi que les autres documents normatifs et réglementaires (Protocole de Maputo & Arrêté sur l'Utilisation des méthodes contraceptives) auprès des leaders, responsables des organisations des jeunes de Kinshasa , Kikwit et Matadi se sont déroulées dans une ambiance conviviale et a permis d'une part à toutes les parties prenantes de prendre connaissance des différents documents normatifs et réglementaires en lien avec les DSSR notamment les engagements de l'AOC et d'autre à prendre des engagements pour promouvoir au niveau communautaire ces dits engagements

A l'issue de cette activité, les prochaines étapes ci – dessous ont été définies pour la bonne mise en œuvre de la suite du projet dans la communauté

ACTIONS	RESPONSABLE	PERIODE
Elaborer le rapport narratif de l'activité et soumettre pour endossement	IYAFF - RDC	D'ici mi- Octobre 2024
Lancer les sessions des dialogues de responsabilités sociales (Sensibilisations) auprès des organisations des jeunes, chefs coutumiers, chefs religieux, Enseignants	IYAFF- MSI	2025
Mener les sessions de plaidoyer auprès des différentes autorités provinciales pour faire des engagements de l'OAC en lien avec l'ESC une priorité pour contribuer à résoudre les problèmes de SSR auprès des jeunes dans la communauté	IYAFF - MSI	2025
Intégrer dans le planning des activités des organisations des jeunes identifiés, les activités de vulgarisation des engagements de l'AOC en lien avec l'ESC	IYAFF - MSI	2025

## ANNEXES







Figure 1 : Vulgarisation des engagements de l'OAC à Kinshasa





Figure 2 : Vulgarisation des Engagements de l'OAC à MATADI





**Figure 3 : Vulgarisation des Engagements de l'OAC à Kikwit**

Fait à Kinshasa, le ...14/...12.../2024

Me. Brady BILALA  
Directeur des Programmes, IYAFP RDC

